

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 4 juillet 2025

Secrétaire de séance : Aurore GUEBARA

Étaient présents 51 titulaires, 1 suppléant et 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Saïd SOUITA, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRERE)

Pouvoirs : André BERNOS à Jean CASABONNE, Pierre CASABONNE à Marie-Pierre CASTAINGS, Muriel BIOT à Gilbert HONDAREITE, Jean SAROSOLA à Bernard MORA, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Philippe SANSAMAT à Jean-Michel IDOPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ à Daniel LACRAMPE, Alain QUINTANA à Jacques MARQUEZE,

Absents : Jean-Jacques BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE, Frédéric LOUSTAU, Christophe GUERY,

**RAPPORT N° 250718-09-FIN**

**CONVENTION AVEC LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)**

J-L. ESTOURNES explique que dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques et le SGC du Haut-Béarn souhaitent s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, et à renforcer la coopération de leurs services.

A ce titre, la CCHB envisage de conventionner avec les partenaires cités ci-dessus.

La convention, d'une durée de vie de trois ans et faisant l'objet d'une évaluation à intervalles réguliers pose le cadre général d'actions réciproques auxquelles s'engagent les parties à la convention ; son objectif est de permettre à chacune des parties de s'adapter pour suivre les évolutions techniques, réglementaires et intégrer les modernisations de procédures et les actions les plus innovantes. Le contenu de ces engagements peut s'adapter aux attentes et besoins de chaque collectivité volontaire pour s'engager dans cette démarche.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer la convention,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 juillet 2025  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

*Signé AG*

Aurore GUEBARA

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY